**PREAMBULE**

**LABEL VIE DES CLUBS**

 Le Label Vie des Clubs existait déjà sur l’ex-région Champagne-Ardennes. Il est désormais personnalisé par le Comité Départemental et a été adapté avec les nouveaux outils et nouvelles réformes qui ont été mis en place dernièrement. Il a pour objectif d’aider les clubs dans leur développement en proposant des thématiques variées et être ainsi source de propositions pour l’évolution du club. Par le biais de ce Label, le club est ainsi mis en avant au niveau de son Comité Départemental mais également au niveau de la Ligue Grand-Est.

 Cet ensemble permettra d’orienter le club, à son rythme et en fonction de son potentiel, dans un réel projet de développement. Corréler au dispositif du *Challenge des « Clubs formateurs »*, le club trouvera dans ce « Label Vie des Clubs » une véritable complémentarité et plus-value dans les actions à mener pour mieux recruter et fidéliser les licenciés et structurer son engagement à tous les niveaux. Le club doit voir, en cet outil, une opportunité de mobiliser autour de lui l’ensemble de ses acteurs.

**PRESENTATION DU LABEL**

 Ce label est construit autour de **35 items** articulés autour de 2 grands axes (1 base commune ligue et 1 base spécifique comité) reprenant **12 grandes thématiques** fondatrices pour un total de 250 points :

1. Fidélisation U10
2. Compétiteurs
3. Ten’Up
4. Féminisation

5- Communication/Relationnel

6- Evénements sportifs

7- Digitalisation

8- Promotion

9- Tennis Scolaire

10- Actions sociétales

 11- Challenge licences

12- Formation

La part ligue, avec les indicateurs FFT représente 10% du label.

**COMMENT PARTICIPER ?**

 Pour participer, il suffit de renvoyer la fiche de participation (jointe à ce document) qui retrace l’activité du club sur la saison sportive. **Cette fiche est à renvoyer au Comité Départemental pour le 10 septembre au plus tard**.

 Le club renseigne dans la fiche de participation, en face de chaque item, si la réalisation a été effectuée ou pas. Certains items, devront être accompagnés de pièces justificatives lorsqu’elles sont demandées. Chaque fiche de participation sera minutieusement vérifiée et validée par un groupe de travail constitué par le Comité Départemental (Président du Comité Départemental, Conseiller en Développement et Président de la Commission du Développement). La remise des labels aura lieu en fin d’année lors de l’assemblée générale du Comité départemental.

**POURQUOI PARTICIPER ?**

 Ce Label a un double objectif :

* **Aider le club** dans leur structuration, en les guidant sur les actions qu’ils peuvent mettre en place
* **Valoriser le club** auprès de ses licenciés, de ses partenaires, de sa collectivité par la remise d’un diplôme mais également par une aide matérielle attribuée lors de l’Assemblée Générale du Comité Départemental

Suite aux retours reçus, **un club « coup de cœur » sera choisi** par le Comité Départemental afin d’être présenté à la Ligue pour se voir remettre une aide financière lors de l’Assemblée Générale de la Ligue.

**LES NIVEAUX DE LABELLISATION**

L’ensemble des éléments représentent **250 points** au total. Pour tout club qui fera acte de participation, celui-ci se verra attribuer une note sur 250 points qui associera l’attribution d’un label de la vie des clubs sur 4 niveaux :

**RAQUETTE OR** à partir de **200** points

**RAQUETTE ARGENT** à partir de **150** points

**RAQUETTE BRONZE** à partir de **100** points

**RAQUETTE D’ENCOURAGEMENT** moins de **100** points

